MAÎTRE SOULIER ET MAÎTRE BUFFARD

CARTON ROUGE

RAYMOND GOETHALS

Le douzième homme

ROBERT LAFFONT

LA BELLE ÉQUIPE

« Ce livre, qui ne se veut ni un exercice d'exorcisme ni une leçon de morale, raconte comment Jupiter a rendu fous ceux qu'il voulait perdre. » C'est la dernière phrase du prologue signé par les auteurs de *Carton rouge,* André Soulier et André Buffard, deux amoureux du football tel qu'il se joue, deux avocats qui rendent compte de ce même sport tel qu'il rend fou. À partir de leurs expériences et des enquêtes d'Éliane Bègue et de Roland Amador, ils dressent, pour l'essentiel, un inventaire détaillé des tares du football français. La charge est nette, rectiligne, dévastatrice, qui rassemble le déjà lu éparpillé et ajoute, çà et là, des révélations. Il ne s'agit plus, ici, de noyer le poison sous un torrent d'imprécations, de dénoncer, comme n'importe quel protagoniste des affaires, complots et manipulations, de se servir de l'inévitable lassitude de l'opinion pour donner aux sondages une providentielle interprétation, mais d'étaler les faits et leurs effets. C'est, par moments, roboratif et réjouissant, tant les vrais Tartuffe et les faux mythomanes tombent leurs masques sous l'assaut précis de deux plumes acérées. Il arrive, cependant, qu'un sentiment de honte circule entre les lignes pour s'attarder sur les noms de ceux, anonymes et fameux, qui ont osé cracher sur Jacques Glassmann comme si le désarroi devant la corruption et la dignité dans la dénonciation ne pouvaient s'accorder avec ce métier. Que tous ceux qui doutent encore, et les autres qui croient à un acharnement, s'offrent la lecture d'un document aussi utile et édifiant. Ils y apprendront que l'affaire Valenciennes-OM vient après tant d'autres, lesquelles sont restées à l'état de soupçons pour avoir été manipulées par quelques spécialistes de l'intox et du brouillage de pistes. De Marcel Leclerc à Bernard Tapie, en passant par Roger Rocher et Claude Bez, ils y verront, au plus près, comment le football, saisi par de sombres vertiges, peut être refait et défait. *Carton rouge* fait le plein de toutes les mauvaises déviations sans dégoûter du ballon et laisse le très naïf espoir que, dorénavant, dans la presse, et ailleurs, autour de ces « chers présidents », se réduira le cercle des courtisans. Par une ironie toute belge, et forcément pittoresque, nous est parvenue, dans le même courrier, la biographie de Raymond Goethals écrite par Philippe Henry et Serge Trimpont. Il est question du même dans *Carton rouge* pour un épisode où il entraînait le Standard de Liège. La quatrième de couverture de *Douzième Homme* évoque « la spontanéité » de « Raymond la science » qui « décrit avec une drôlerie rare les coulisses de cet univers secret ». Entre nous, et sans mésestimer le palmarès et la passion de ce maître Goupil, le plus drôle est encore Goethals le silence. ■

Christian Montaignac

Carton rouge. Edition° 1. 120 F. *Raymond Goethals. Le douzième homme.* R. Laffont. 119 F.

Faute de jeu

Les auteurs de "Carton Rouge" étaient présents à la Fnac de Saint-Etienne vendredi après-midi

André Buffard et André Soulier savent de quoi ils parlent. Le premier était membre du conseil d'administration de l'ASSE, il a succédé à Roger Rocher dans la période de transition, il est le défenseur de plusieurs professionnels du football. Le second est le président de la commission nationale de discipline. Naturellement, tous les deux sont avocats.

"Carton Rouge" est le titre de ce livre qui vient de paraître aux Editions N°1. Le contenu ne vise pas à donner une leçon de morale, il s'agit simplement des écrits de deux passionnés de la balle ronde. *« Depuis plusieurs années on observe une dérive dans ce sport, qui débouche sur de nombreuses affaires de corruption. Il existe, de plus en plus, une interpénétration entre le pouvoir et le football. Tapie illustre parfaitement le système. Tout le monde sait que sa passion va au vélo et non pas au football ».*

Donc le foot attire le pouvoir et l'argent. Ce n'est pas un scoop, encore fallait-il le démontrer. C'est ce que font les deux pénalistes. Prudents, ils n'ont avancé que ce qui était démontrable. *« On a tu à peu près la moitié des choses qu'on savait. On écrira le reste lorsqu'il y aura prescription ».*

Les avocats n'ont tout ce même pas fait dans la dentelle. Les titres de chapitre en sont témoins : "Le temps des magouilles", "Le bal des vauriens", "La guerre des chefs", "Le catalogue européen de la combine"...

Le reste du livre est vivant, bien emmené. Deux journalistes ont participé à sa rédaction : Eliane Bègue et Roland Amador. Les avocats ont raconté, cette fois sans effets de manche, les professionnels de l'enquête ont mis en forme. Quant à l'avocat de l'éditeur, il s'est fait beaucoup de soucis. Il craignait les procès pour diffamation.

Fort de ce succès en librairie, les juristes envisagent de récidiver. Pourquoi pas un carton jaune sur la justice elle-même. *« A l'image du reste, elle a perdu ses repères ».*

Me André Buffard, co-auteur de "Carton Rouge"

Le stéphanois André Buffard garde un excellent souvenir de cette aventure livresque. C'est en tout cas ce qu'il disait vendredi après-midi au public venu l'écouter à la Fnac.

Y. G.

☐ ***Rubrique paraissant le dimanche, animée par Yvette Granger***

La planète foot à la dérive

Le football français dans une mauvaise passe : "Carton rouge", un bouquin qui n'ignore rien de ses coulisses, dresse un lourd bilan de l'état du terrain

C'est devenu aujourd'hui une antienne... Notre football professionnel est au plus mal, et personne ne l'ignore. Il souffre des multiples excès accumulés en quelques années, et, comme un malade qui aurait repoussé dix fois les check-up imposés par la faculté, il lui manque le remède de cheval imposé par un diagnostic sévère.

Ce diagnostic, il était urgent de le faire, avec toute la rigueur, l'objectivité et la passion que mérite une telle entreprise. Lorsque résonnent trop souvent les mots *"corruption"*, *"argent"*, *"caisses noires"*, lorsqu'on finit par oublier que le foot n'est qu'un jeu de ballon, pour ne plus retenir que le formidable enjeu qu'il représente... Il est temps de se lever et de brandir, comme l'arbitre qui sanctionne une grosse faute, le fameux carton rouge, synonyme, sauf erreur, d'expulsion.

Deux grands avocats, André Buffard et André Soulier, fins connaisseurs des coulisses du foot français, aidés de deux journalistes lyonnais, Eliane Bègue, chroniqueur judiciaire au *"Progrès"*, et Roland Amador, rédacteur-en-chef de *"Vaulx Magazine"*, ont décidé de dresser ce bilan devenu inévitable

Souvenez-vous... L'année 82. L'AS St-Etienne, Roger Rocher.. André Buffard, avocat et membre du conseil d'administration du club stéphanois, déclenche avec le soutien de quelques-uns une tempête dans le milieu du foot. *" Nous avions appris qu'il y avait des réserves occultes, et nous nous refusions à couvrir de telles pratiques."* se souvient André Buffard. Résultat : 18 mois de guerre à l'ASSE, l'apocalypse, les menaces de mort, la protection de la police, et enfin la victoire des *"buffardistes"* et la démission de Roger Rocher. L'histoire des caisses noires de l'AS St-Etienne sera presque aussi célèbre que les épopées des verts en coupe d'Europe...

Maître Buffard ne restera pas longtemps à la présidence du club, mais deviendra le conseil de nombreux joueurs comme Bossis, Cantona, Ayache, Amoros, ou Francescoli. *"J'ai vécu comme avocat des joueurs, les années de folie, 86-88, la guerre financière entre les clubs, entre Largardère, Bez, Tapie..."*

"Des coups à prendre"

L'année 89. Les affrontements presque quotidiens entre Bernard Tapie et Claude Bez ont lassé tout le monde, et Fernand Sastre (ancien président de la fédération, FFF) propose, dans un rapport au ministre des sports, la création d'une commission nationale de discipline. André Soulier, avocat, ancien joueur, spectateur passionné et attentif, devient le président de cette commission où figurent sept membres, tous juristes. *"Pendant quatre ans, nous avons eu à faire face à de nombreux problèmes..."* se souvient André Soulier. *"Nous entrions dans l'univers du foot avec des coups à prendre... et des pierres à soulever ! "*

Les deux hommes ont confronté leurs expériences, comme ils n'ont cessé de le faire pendant des années : *"Nous avons vu ce sport changer totalement de dimension. Nous avons vu arriver l'argent, le pouvoir aussi à travers la médiatisation...* explique André Soulier. *"A l'étranger, on ne connaît pas le nom du président des clubs"* renchérit André Buffard, *"en France, il y a trop de médiatisation, c'est le président qui gagne les matches ! Roger Rocher finissait par se comporter comme un chef d'Etat... il a envoyé des messages de sympathie à la veuve de Mao et au Pape après son attentat ! "*

"Le foot est devenu un moyen de pénétration politique. Prenez l'exemple de Jean-Louis Borloo qui a repris Valenciennes, 2ème division, 1ère division, et mairie... Tapie, après avoir été président est devenu élu. Tout cela est le fait d'une formidable dérive. Le foot est devenu un moyen, une vitrine, pour un homme, pour une ville. Il faut gagner à tout prix, peu importent les méthodes ! "

Parmi ces méthodes, la corruption figure en bonne place, évidemment, et ce depuis le début du foot professionnel. La première affaire connue date de 1933, c'était pour un match entre Antibes et Fives. Les auteurs citent une phrase de Didier Couecou, bordelais, qui ne manque pas de sel : *"Nous n'achetons pas les arbitres, nous faisons en sorte de nous assurer de leur objectivité."*

Débat urgent

Mais la dérive n'est pas qu'affaire de tricherie. La régularité se cherche aussi sur le terrain : *" Au moindre incident de jeu, le joueur se précipite sur l'arbitre, il l'insulte, lui crache dessus... "* martelle André Soulier, *" et les gamins regardent tout ça. Que font les dirigeants, les commissions de discipline, les entraîneurs ? Avant, c'était le club qui punissait celui qui avait un tel comportement sur le terrain... La guerre dans un stade n'est pas possible ! L'entraîneur de Monaco a eu raison de demander s'il fallait attendre qu'il y ait un mort pour réagir. Il faut que le pouvoir sportif fasse la police. S'il ne fait rien, on verra bientôt un cadet aller casser la jambe de son copain d'en face."*

Mais comme les deux avocats ne croient pas à l'efficacité du pouvoir sportif dans les affaires où l'argent règne en maître, ils suggèrent l'intervention de la Justice dans le foot, et citent en exemple l'affaire de la caisse noire des verts, ou celle du match OM-Valenciennes. *"Il faut une commission de discipline qui fonctionne "* résument-ils, *"un contrôle de l'argent à tous les niveaux, et une saisie des tribunaux dès qu'il y a délit. Au nom de la beauté du sport. Il est nécessaire de chasser les coupables. Seul, le nouveau pouvoir fédéral qui sera mis en place le 19 février (élection du remplaçant de Jean Fournet-Fayard), peut sauver la situation. S'il propose une vraie réforme ! Et qu'il fasse respecter la loi."*

"Carton Rouge" n'est pas seulement un livre qui raconte les affaires du foot, toutes les affaires, c'est aussi pour les auteurs, l'occasion d'ouvrir un vaste débat sur l'avenir du sport n° 1 de notre pays. Enfin !

PHILIPPE LECOQ ■

► **"Carton Rouge", Editions n° 1, 129 francs, en librairie ce mercredi.**

"LE PROGRES" . 13 2.94

3F50 Mercredi 16 février 1994 N° 15380

Aujourd'hui

Édition nationale du Parisien

Le livre qui voit rouge

« CARTON ROUGE », qui paraît aujourd'hui aux Éditions N° 1 (283 pages, 101 francs), est un réquisitoire contre la dérive du football en France depuis l'arrivée en masse de l'argent. Leurs auteurs, les deux avocats André Soulier et André Buffard, savent de quoi ils parlent : le premier a été président de la défunte commission nationale de discipline de 1990 à 1993 ; le second, un temps président de l'A.S. Saint-Etienne après l'affaire Rocher dans le début des années quatre-vingt, est l'agent de joueurs comme Eric Cantona.

— Pourquoi ce livre ?

Me Soulier. — C'est un cri poussé au nom de la passion. Ce qui se passe aujourd'hui dans le foot ne change rien à mon amour pour ce jeu et pour le sport en général, mais j'en ai assez qu'on trompe tout le monde. Il y a une dérive générale des comportements depuis l'affaire Rocher, la caisse noire de Saint-Etienne. Puis il y a eu l'argent détourné par Claude Bez, qui a servi, entre autres, à payer des arbitres ; et maintenant, l'affaire V.A. - O.M.

— C'est Saint-Etienne qui a commencé ?

Me Buffard. — Oui ; mais, à l'époque, ce n'était pas encore une industrie. Ce n'étaient que des prémices. Le problème, c'est qu'il n'y a eu aucune sanction de la part de la Fédération ou de la Ligue, et les sanctions judiciaires ne sont venues que dix ans plus tard. Après, il y a eu Claude Bez puis Bernard Tapie. On a le sentiment d'être au bout du bout.

— A quoi est due cette dérive ?

Me Soulier. — Au manque d'autorité général dans le football. Il n'y a aucun pouvoir et on peut tout faire aujourd'hui. Les règlements ne sont plus adaptés. Ce sont des règles de boy-scout. Le monde a changé. Aujourd'hui, il suffit de faire appel à la morale et à l'opinion publique et de s'en prendre aux juges pour rester impuni.

— Votre livre ne fait pas vraiment de révélations mais il donne la part belle aux anecdotes qui éclairent d'un jour différent les mœurs du football...

Me Buffard. — On a voulu faire une synthèse et une mise en perspective de tout ce qui se passe de grave dans le football. Je suis très pessimiste pour l'avenir, d'autant qu'on sent un ras-le-bol général du public.

— Pensez-vous que le nouveau président de la Fédération — certainement Claude Simonet —, qui sera élu le 19 février, sera capable de résoudre les problèmes comme il l'a promis ?

Me Soulier. — Il sera immédiatement jugé là-dessus. Son autorité et son avenir, il les jouera dans les huit premiers jours sur l'affaire Valenciennes - O.M.

Jean-Louis Pierrat

UN LIVRE D'ANDRÉ SOULIER ET ANDRÉ BUFFARD

" CARTON ROUGE "

Ce livre appartient au genre de l'enquête presque exhaustive - pour le moins minutieuse - née d'un vaste travail d'investigation, de recherches tant sur le terrain que dans les archives. D'habitude, ce sont les journalistes anglo-saxons qui y excellent.
Cette fois, deux avocats - Maître André Soulier, ténor du barreau de Lyon, président de la commission nationale de discipline à la Ligue nationale de Football, Maître André Buffard, dirigeant pendant quelques mois du club de Saint-Étienne, avocat de nombreux joueurs professionnels - s'y essayent dans *Carton rouge*, passant au crible le véritable roman noir du football-business. Aidés de deux journalistes (Éliane Bègue et Roland Amador), ils nous entraînent dans les coulisses du ballon rond, nous expliquent les mécanismes d'achat des joueurs, les matchs truqués, la mégalomanie de Bez et Roger Rocher, de Tapie.
Comment les appétits de pouvoir et d'argent ont gangrené le sport le plus populaire en France.

A la lecture de *Carton rouge*, on comprend que le scandale Valenciennes-OM n'est que la dernière manifestation d'un processus commencé des années auparavant : dans la décennie soixante-dix avec les Verts.

Quand, le 9 mai 1990, Roger Rocher, pipe à la bouche, s'engouffre dans la salle des pas perdus du palais de justice de Lyon, il a le teint pâle et le regard lointain. Dix ans plus tôt, Roger Rocher est encore l'un des hommes les plus en vue du pays, même si l'aura sportive du club stéphanois s'est déjà ternie. Quatre ans déjà, qu'à Glasgow, les Verts ont perdu en finale de la Coupe d'Europe des champions contre le Bayern de Munich. Malgré cette défaite, les champions de France sont rentrés comme des héros. Ils ont défilé sur les Champs-Élysées et ont été reçus par le président Giscard d'Estaing, qui les a attendus plus d'une heure. Glasgow, c'est la crête de la vague verte. En deux saisons, les Stéphanois ont démontré qu'une équipe française pouvait gagner dans les compétitions internationales. Mais très vite, le

club, pour se maintenir à un niveau européen, va se lancer dans une politique d'achat de joueur. Rep, Zimako, Platini, Lacombe vont revêtir le maillot vert. Saint-Étienne en a les moyens officiels mais également occultes. A en croire les débats du procès de 1990, l'AS Saint-Étienne (ASSE) a accumulé, à la fin des années soixante-dix, des sommes considérables en liquide. Au jour de sa démission, Rocher avouera avoir mis de côté plus de 8 millions de francs. A ce niveau-là, ce n'est plus de l'artisanat, mais de l'industrie.

Mais ce n'est rien par rapport aux méthodes de Claude Bez. Né le 4 novembre 1940 à Bordeaux, Bez fait son entrée, en qualité de trésorier, aux Girondins, présidés alors par Jean Roureau. Un an plus tard, il devient vice-président de la section football et président de la commission des jeunes. Le 1er juillet 1978, il succède à Jean Roureau, décédé dans un accident de voiture. Il n'est alors pour Roger Rocher, tout auréolé par la campagne des Verts et qui domine ses pairs, que le « petit président » d'un club sans grand relief.

Deux événements vont pourtant lui permettre d'arriver sur le devant de la scène. D'abord, la confiance immédiate que lui accorde Jacques Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux a mal vécu sa défaite aux présidentielles de 1975 et a reporté toutes ses ambitions sur sa ville et sa région. Bordeaux et l'Aquitaine rayonnent grâce au vin. Chaban, sportif accompli, passionné de rugby, de tennis, de golf comme de football, rêve d'une grande équipe pour sa ville. L'engouement exceptionnel du public pour le football le convainc de consentir un effort en faveur des Girondins. Effort qui va devenir au fil des années un engagement de plusieurs centaines de millions de francs.

Le second événement sera la disparition de l'ASSE du premier plan, à la suite du scandale de la caisse noire en 1982. Bordeaux monte tranquillement en puissance et se trouve prêt pour la succession. Claude Bez va prendre médiatiquement la place du président des Verts. La France du football et la France tout court vont donc apprendre à connaître un personnage intelligent et beaucoup plus fin que son aspect extérieur ne pourrait le laisser croire, beaucoup plus sentimental que ses déclarations cyniques ne le révèlent, amoureux du football, de sa ville, de son pays, mais que sa passion conduit aux pires excès. Car Bez institue un véritable système de financement parallèle de son club. Aidé de Ljubo Barin, croate spécialiste des comptabilités occultes, il va se lancer dans les fausses factures, les comptes en Suisse, en Yougoslavie. L'argent transite par valises entières et les transferts des joueurs sont achetés par des liasses de dollars transmises de la main à la main. Jusqu'aux arbitres de Coupe d'Europe qui touchent leur pactole avant chaque match. « Pour s'assurer de leur objectivité » comme aime à le répéter Claude Bez !

Il faudra l'action conjuguée de Bernard Tapie - adversaire résolu du patron des Girondins - et de Michel Charasse pour que le pot-aux-roses soit dévoilé.

Maîtres Soulier et Buffard montrent l'ironie de la chute de Bez provoquée par un Bernard Tapie, personnage phare du football-business, symbole des nouveaux liens du ballon rond et de l'argent. Le 18 février 1986. Bernard Tapie prend l'OM

en signant un accord avec le président en exercice, Jean Carrieu. Marseille est une ville à la mesure du personnage, prompte à s'enflammer, ouverte à toutes les passions et à tous les excès. C'est en coupe d'Europe que l'OM de Bernard Tapie remporte ses plus glorieux succès. En 1990, Marseille rencontre le Benfica de Lisbonne en demi-finale de la C1. 1993 sera l'année de l'apothéose de Munich face au Milan AC.

Pour parvenir à ce sommet, l'OM a emprunté un chemin cahoteux. La valse des joueurs a été érigée en méthode de fonctionnement, celle des entraîneurs aussi. Malgré un effectif à faire pâlir bien des présidents de club, Bernard Tapie n'hésite pas à engager une véritable guerre psychologique contre ses futurs adversaires. C'est ainsi qu'avant un match décisif contre le PSG, des rumeurs font état de contacts avancés entre la star parisienne Safet Susic, l'entraîneur Ivic et Marseille. Selon ces bruits, le milieu de terrain et le coach yougoslave pourraient rejoindre le sud de la France, dès la saison achevée. Francis Borelli, le président du PSG, dénonce alors « ces procédés inadmissibles uniquement destinés à déstabiliser mon équipe à un moment crucial du championnat ». L'affaire du contrôle antidopage, à l'issue du match Nice-Marseille du 15 décembre 1988, est, elle aussi, troublante. Titulaires au début de la rencontre, Di Méco et Germain sont remplacés aux 55e et 79e minutes. Vite douchés, vite rhabillés, ils quittent Nice, par leurs propres moyens, dès le coup de sifflet final. À la mi-temps, Jean-Pierre Bernès et Michel Hidalgo ont été prévenus d'un contrôle antidopage. Pendant ce temps, Bernard Tapie peaufine sa trajectoire politique. Le député-président part en croisade et se pose comme le monsieur Propre du football français. En mars 1990, il se rend chez son ami, Michel Charasse, ministre du Budget. Il lui remet un rapport dénonçant les pratiques du milieu du foot et l'enrichissement personnel de certains présidents de clubs. On l'a vu, la cible est Claude Bez. Mais Bernard Tapie va être victime d'un effet boomerang inattendu. Les policiers marseillais suivent avec attention les agissements d'un retraité de l'EDF, Di Francia. Ce dernier est un facteur de luxe puisqu'il sert d'intermédiaire pour le versement de salaires occultes à des joueurs toulonnais.

Pour en savoir un peu plus, les enquêteurs perquisitionnent le 19 novembre 1990 au siège de l'OM et récupèrent la comptabilité du club. Leur surprise va être grande de constater que le monsieur Propre du football verse à ses joueurs des primes sous la forme de prêts fictifs. Antoine Gaudino enfonce le clou en ajoutant que l'OM perçoit plusieurs millions de francs de subventions municipales sur la base de bilans comptables inexactes. Pour Bernard Tapie, c'est la fuite en avant. Les résultats sont impératifs pour maintenir la tête hors de l'eau. Le système est à haut risque. Venu au football avec l'arrière-pensée de s'en servir comme vecteur de sa carrière politique, Bernard Tapie vise un autre but : faire du football un investissement rentable également sur un plan financier. Là où de très nombreux présidents ont perdu jusqu'à leurs biens personnels, Bernard Tapie cherche à faire de l'argent. Malgré l'accroc de l'élimination prématurée de son club en 1992 par Prague dès les huitièmes de finales, il était bien près d'arriver à ses fins. La victoire de Munich aurait dû lui permettre de signer de nouveaux contrats

de sponsoring fructueux, d'enregistrer des recettes télé et publicitaires avec la Supercoupe d'Europe et la Coupe intercontinentale.

Cet avenir doré s'est écroulé en quelques minutes dans le bureau du juge Beffy à Valenciennes et devant les instances de l'UEFA.

Multipliant les exemples, les révélations, Maîtres Soulier et Buffard mettent en exergue les scories que charrie le foot français. Ils avouent espérer ainsi provoquer un électrochoc chez les dirigeants français et internationaux des ligues de football. Le monde du ballon rond a besoin d'un vrai code de bonnes conduites. De retrouver quelques idées simples et franches à l'image des exploits des joueurs sur le terrain. **H.R.**

André Soulier,
André Buffard, *Carton rouge*,
Editions n°1, 285 pages, 120 F.

document

MAÎTRE SOULIER ET MAÎTRE BUFFARD

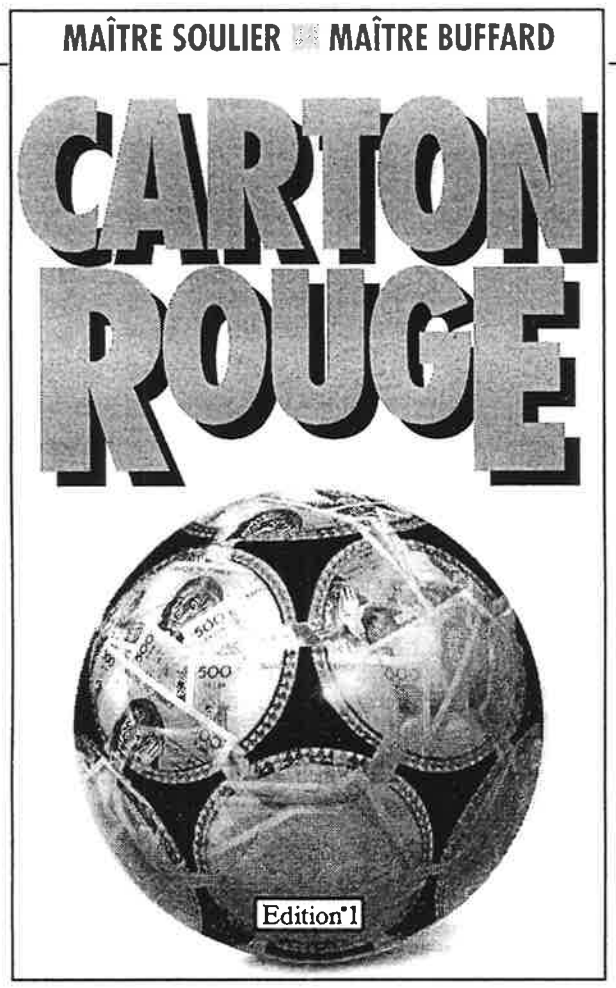

Me André Soulier, qui fut président de la Commission nationale de discipline, et Me André Buffard, avocat de plusieurs grands joueurs professionnels, publient Carton rouge. Brutalement réveillé par les passions sourdes de l'affaire VA-OM, le football étale aujourd'hui ses travers, lesquels ne datent pas de l'été 1993. L'OM déjà, celui de Marcel Leclerc, Saint-Étienne, Bordeaux, Marseille encore, les auteurs glissent sur les appétits de pouvoir et d'argent « qui peuvent gangrener le sport le plus populaire du monde ». Dans l'extrait que nous publions, Jean-Jacques Eydelie arrive dans le bureau du juge Beffy. Quelques jours après le début de l'affaire VA-OM, il va craquer.

« ... J'ai tout de suite compris qu'il s'agissait de corruption... »

En jean et en tee-shirt blanc, un pull négligemment posé sur les épaules, c'est aujourd'hui à Jean-Jacques Eydelie de jouer sa partition. Éprouvé par la prison et par les interrogatoires, il est à bout de nerfs. La meute de photo-reporters et de cameramen l'attend pour saisir son regard vide. De mémoire de riverains, le palais de justice de Valenciennes n'a jamais connu pareille agitation. Les chasseurs de scoop pensent avoir cadenassé l'édifice, la vedette du jour ne devrait pas pouvoir passer au travers de leur filet. Il faut toutefois se méfier des certitudes : une porte dérobée échappe à leur vigilance. C'est justement celle-là que Jean-Jacques Eydelie et les policiers vont emprunter.

14 h 30. Installé à son bureau, impatient, le juge Bernard Beffy est prêt pour le moment crucial de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de l'année. Le magistrat instructeur paraît serein. Son dossier peut d'un seul coup prendre du volume. Jean-Jacques Eydelie annonce la couleur. Il promet de ne pas être avare de détails. Autour de lui, le silence est pesant, son débit n'en paraîtra que plus grave. Le champion d'Europe a décidé de tout raconter depuis le début.

« Tout a commencé une dizaine de jours avant le match Valenciennes-Marseille. Pendant un entraînement, Jean-Pierre Bernès est venu me voir. Il m'a demandé si je connaissais Burruchaga, Robert et Glassmann. Je lui ai répondu que oui, que j'avais déjà joué avec eux dans le même club. Il m'a alors dit de les appeler pour arranger le match. »

Malgré son embarras et quelques hésitations, Jean-Jacques Eydelie entre rapidement dans le vif du sujet. Ses dénégations des auditions précédentes ne sont plus qu'un vieux souvenir. Corruption, le mot est très vite lâché. Jean-Jacques Eydelie ne ressortira du bureau du juge d'instruction que quatre heures et demie plus tard.

« J'ai tout de suite compris qu'il s'agissait de corruption. Bernès voulait leur proposer de l'argent pour qu'ils lèvent le pied, pour qu'ils fassent en sorte que Marseille gagne ce match. Je me rappelle qu'il m'a dit : « Tu as dix jours pour les contacter. » Je ne lui ai rien répondu, je n'ai rien fait, je ne voulais pas le faire ! » Imperceptiblement, Jean-Jacques Eydelie a haussé le ton pour être plus persuasif.

« Trois, quatre fois, Bernès a remis ça. C'était en aparté, sans témoins, soit à l'entraînement, soit au Stade-Vélodrome, je ne sais plus très bien. Il voulait savoir si j'avais pris contact avec les Valenciennois. Je trouvais toujours des prétextes pour éluder ses questions. Je souhaitais sincèrement que Bernès comprenne que je ne voulais pas le faire. La veille du match contre Saint-Étienne, juste avant que notre équipe prenne l'avion, Bernès est revenu à la charge. Je lui ai dit qu'on n'avait pas besoin de ça pour battre Valenciennes, mais il m'a répondu : « Il vaut mieux assurer au cas où il y aurait de la casse. »

« Ensuite, il m'a demandé d'appeler tout de suite Christophe Robert. C'est ce que j'ai fait. J'ai appelé du Stade-Vélodrome, dans le bureau du kiné Jacques Bailly. Je suis tombé sur Marie-Christine, Christophe faisait la sieste. On a échangé quelques banalités, mais je lui ai dit de ne pas le réveiller. J'ai ensuite raccroché. Bernès était là dans le bureau, et il a insisté pour que je rappelle Christophe. J'ai dû rappeler deux minutes après. Je suis encore tombé sur Marie-Christine qui, cette fois, m'a passé Christophe. Je lui ai demandé d'être dans sa chambre d'hôtel à 21 heures avec Jorge Burruchaga et Jacques Glassmann, car un dirigeant marseillais voulait leur faire une proposition. Je vous assure, je ne lui en ai pas dit plus, mais c'était très clair dans son esprit. Il ne m'a pas demandé de détails, il m'a juste donné le numéro de l'hôtel de son équipe et s'est contenté de dire : « OK, à ce soir. » Pendant toute la conversation, Bernès avait l'écouteur. C'est même lui qui a noté le numéro de l'hôtel des Valenciennois. »

Jean-Jacques Eydelie reprend son souffle et surtout tente de ne rien oublier. Aux yeux du juge Beffy, il est pratiquement méconnaissable. Le footballeur essaie de se justifier en abordant ses relations avec Jean-Pierre Bernès, manager de l'OM.

« Si je n'ai pas refusé ce service à Bernès, c'est parce que nous étions à cinq jours de la finale de la Coupe d'Europe et qu'on m'avait promis que je jouerais bien le match. Si j'avais refusé, j'étais sûr de me retrouver sur le banc de touche. Je pouvais même craindre que mon contrat à l'OM ne soit pas reconduit. »

De lui-même, Jean-Jacques Eydelie recentre rapidement son récit sur le déplacement de l'OM à Valenciennes :

« Nous sommes arrivés à Valenciennes vers 20 heures ou 20 h 30. C'est en sortant de table que j'ai vu Marie-Christine Robert, qui est par ailleurs la marraine d'un de mes enfants, en pleine discussion avec Marcel Desailly et Didier Deschamps. Je suis allé naturellement l'embrasser, puis nous sommes allés au bar, à l'écart des autres. Il n'y a pas eu de témoin de notre discussion à part la petite fille de Marie-Christine. On n'était à l'aise ni l'un ni l'autre, je vous l'assure. Je lui ai alors débité les arguments de Jean-Pierre Bernès. C'est d'ailleurs ce qu'elle a confirmé dans ses déclarations. Je lui ai affirmé que si Christophe, Burruchaga et Glassmann n'acceptaient pas, d'autres le feraient à leur place. Ils ne seraient ni les premiers ni les derniers. Sincèrement je ne faisais que répéter ce que m'avait dit Jean-Pierre Bernès. J'ai dit aussi à Marie-Christine que Christophe devait jouer tout à fait naturellement, quoi qu'il arrive. J'ai beaucoup insisté là-dessus. Je savais qu'il allait être question d'argent avec Bernès, mais je ne connaissais pas le montant qu'il proposerait aux Valenciennois. Il ne m'en avait jamais parlé. Je voulais surtout convaincre Marie-Christine que ce n'était pas la première fois que ça se passait, que les arbitres étaient les premiers à toucher. »

(...)

Brusquement plus tendu, Jean-Jacques Eydelie en arrive maintenant au cœur même de l'affaire : « Après le départ de Marie-Christine, je suis monté dans ma chambre déposer mes bagages. En redescendant dans le hall, j'ai rencontré Bernès. Nous sommes allés dans sa chambre, et il a composé le numéro de l'hôtel des Valenciennois. Toutes les lignes du Novotel étaient occupées. Je me rappelle qu'il a essayé quatre ou cinq fois avant d'avoir la ligne. Il devait être à peu près 21 h 15. Quand on a eu la communication, il m'a tout de suite donné le combiné, prétextant qu'il ne connaissait pas les joueurs, qu'il leur parlerait après. J'étais surpris, je ne savais pas trop quoi dire. C'est Christophe que j'ai eu en premier. On a parlé quelques secondes, et il m'a passé Jacques Glassmann. J'ai dit à Jacques qu'il fallait que l'OM soit champion de France, et il m'a rétorqué : « Tu te re compte de ce que tu me demandes ? » était vraiment très réticent. Je lui ai a passé Bernès, qui a répété que l'OM de être champion, qu'il devait nous aide gagner. Bernès a même ajouté que Va ciennes aurait dû penser à prendre points bien avant, qu'il était un peu pour réagir et qu'ils ne pouvaient gagner contre Marseille. C'est à ce mom qu'il a dit : « Il vaut mieux perdre vingt boulettes dans les poches qu'à zéro. » Par la suite, Bernès a parlé Martigues et a dit qu'il y aurait m d'assurer un bon contrat à Jacques Première Division si Valenciennes relégué en fin de saison. Depuis, j'ai ap que Martigues avait recruté de très joueurs à un prix élevé, en tout cas au sus de leurs moyens... J'ignore quelles les relations exactes entre l'OM et M gues, mais je sais qu'à l'étranger cert clubs servent de réserve aux grosses drées. Bref, la conversation avec G mann ne s'est pas très bien passée. Ber fait une grimace. »

Arrive le cas de l'ex-champion du m Jorge Burruchaga, capitaine de Valen nes et fidèle complice de Maradona sélection nationale argentine. Jean-Jac Eydelie le connaît très bien pour avoir à Nantes à son côté.

« Bernès s'est ensuite adressé à Burruchaga. C'est avec lui que la conv tion a été la plus longue. Je sais qu'ils commencé à parler de Diego Maradona a quelques années, Burruchaga avait à Bernès le numéro de l'imprésario Maradona. Bernès ne l'avait même remercié pour ce petit service. Ils ensuite parlé argent, surtout de la ma dont les Valenciennois allaient pouvo récupérer, du moins je crois. Apparem Burruchaga n'avait pas confiance en nès qui tentait de le rassurer. Bern avait promis que le reste de l'argent serait donné une semaine plus tar l'occasion du match Saint-Étienne-V ciennes... Après, ils ont abordé la que de savoir qui viendrait chercher l'enve au Novotel. A l'autre bout du fil, B chaga proposait visiblement que ce soi de leurs femmes. Bernès n'était pas chaud, mais il a fini par accepter. Il avait pas d'autre solution. Moi, je ne s pas qui devait venir, je n'entendais toute la discussion. C'est alors que B m'a redonné le combiné. J'ai dit au re Christophe, et on a raccroché. Je me viens très bien que Bernès m'a dit d dans ma chambre et d'attendre un co fil pour le rendez-vous. Je partageais ma chambre avec Jean-Marc Ferrer fait, c'est Marie-Christine qui a appelé m'annoncer qu'elle serait sur le parki Novotel dans une vingtaine de minut suis sûr que Ferreri ne se doutait de

« Comme convenu, je suis allé pré Bernès dans sa chambre, et il m'a d repasser dans un quart d'heure. C'est que j'y suis retourné qu'il m'a donné enveloppe marron, je suis formel su couleur. De taille moyenne, épaisse, j saurais vous dire si elle était pliée. En cas, il s'agissait d'une enveloppe usag ne l'ai pas ouverte, je me doutais bien

y avait de l'argent dedans, mais je ne peux pas en être totalement sûr.

Je l'ai juste glissée dans mon pantalon de survêtement. Quand je suis remonté dans ma chambre, je l'ai mise dans un sac en plastique blanc. Jean-Marc Ferreri ne se doutait toujours de rien. Je suis juste passé prendre le sac en plastique, je ne lui ai rien dit.

« Ensuite, je suis allé sur le parking attendre Marie-Christine. Elle était en retard. J'ai bien attendu dix minutes, un quart d'heure. Je me souviens même avoir signé un autographe — une voiture s'est arrêtée à mon niveau. Un supporter de l'OM avec une écharpe autour du cou en est sorti et m'a fait signer un autographe. Après cela, Marie-Christine est enfin arrivée. Tout est allé assez vite. Je lui ai remis l'enveloppe, et nous nous sommes quittés. Après, je suis remonté directement me coucher. »

(...)

Pour bien expliquer au juge son implication dans la corruption, l'ancien milieu de terrain ne peut passer sous silence son statut et ses relations au sein de l'OM.

« En juin 1992, j'ai signé un contrat d'un an, renouvelable pour une période de deux ans. C'est avec Bernès que j'ai négocié. A aucun moment, les dirigeants marseillais ne m'ont laissé entendre qu'ils se sépareraient de moi à la fin de la saison. Au contraire, ils paraissaient satisfaits, car j'étais très souvent titulaire dans l'équipe. Je tiens à vous préciser qu'avec un salaire brut de 200 000 francs par mois, j'étais le joueur le moins bien payé. Mon contrat devait être renouvelé en juin de cette année, et, le 7 août 1993, je devais recevoir une prime de 1 500 000 francs. Pour l'instant, sur cette prime, j'ai reçu une avance de 600 000 francs. Mon salaire pour la prochaine saison devait être de 300 000 francs. Deux ou trois jours après le match de Valenciennes, Bernès m'a confirmé que je recevrais 15 millions de francs dans les cinq années à venir, et cette somme ne comprendrait pas les primes de match.

(...)

« *Le dimanche 23 mai*, nous sommes partis à Munich pour préparer la finale contre Milan. Goethals, l'entraîneur, a couché une première équipe sur le papier. Je n'y étais pas. J'étais vraiment très déçu, car Bernard Tapie, un mois avant, m'avait dit qu'il y avait quatre-vingt-dix chances sur cent pour que je joue. Le lendemain, Goethals a changé d'avis. Ne me demandez surtout pas pourquoi, je n'en sais rien. J'étais de nouveau titulaire. J'étais rassuré mais mal à l'aise quand même. Je pensais que certains feraient le rapprochement entre ma réintégration dans l'équipe et le rôle qu'on commençait à m'attribuer dans la corruption de Valenciennes. Je peux vous assurer que je n'ai rien demandé à personne. Quoi qu'il en soit, je pense avoir donné satisfaction contre Milan. »

La Coupe d'Europe brillamment remportée, les joueurs olympiens reprennent tant bien que mal leur routine de footballeurs professionnels. L'étau commence alors à se resserrer sur Jean-Jacques Eydelie. Champion d'Europe ou pas, dans les jours qui suivent la finale, la Ligue nationale de football entreprend son enquête.

« J'ai eu Bernès au téléphone, qui m'a donné l'ordre de ne rien dire. Il avait confiance en moi, il ne m'a pas du tout menacé. De toute façon, je savais bien que mon nouveau contrat n'était toujours pas signé et que si je disais la vérité, je pouvais faire une croix dessus. C'était flagrant. Bernès reculait sans cesse la date de signature, il avait toujours un bon prétexte. A sa demande, j'ai donc tout nié devant la Ligue. J'avais donné ma parole d'honneur... »

(*Carton rouge*, Édition n° 1, en vente à partir du mercredi 16 février.)

Beffy dribble Tapie

L'annonce de l'obligation faite à Tapie de quitter la présidence de l'OM en avril [illegible] a désarçonné le député MRG. La faiblesse de sa contre-attaque (« Beffy veut tuer l'OM ») [illegible] Reste qu'au-delà du flou juridique et des paroles trop vite prononcées se pose de nouveau le problème de la succession.

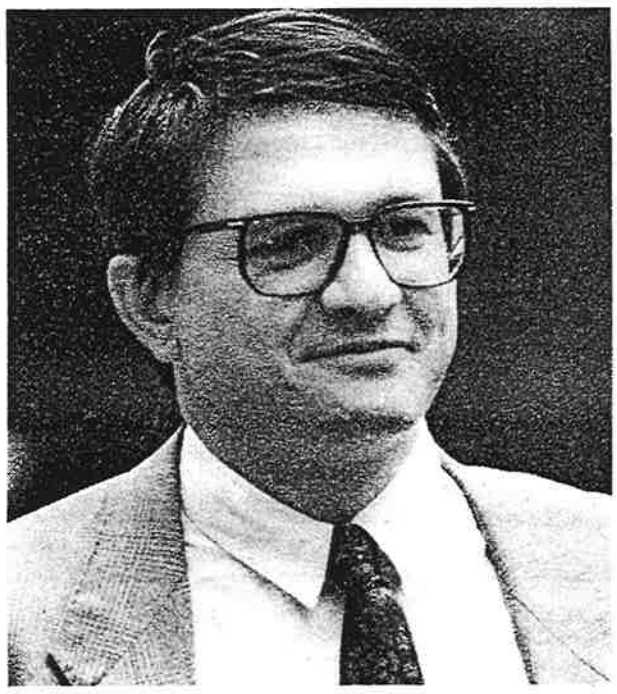

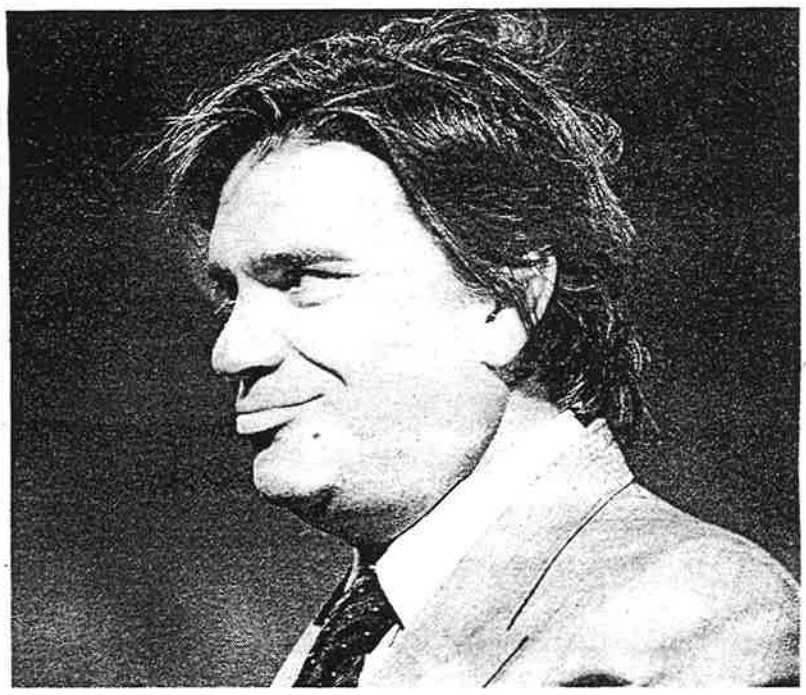

Photos PRESSE SPORTS

L'obligation faite par le juge Beffy à Bernard Tapie de quitter, avant le 20 avril, la présidence de l'OM pose le problème de la succession.

COUCHÉS heureux mercredi soir, les Marseillais se sont réveillés jeudi, une fois encore, assaillis de doutes. La victoire nette de l'OM face à Toulouse, le nul du PSG à Montpellier n'ont redonné que quelques heures d'espoirs, plus cinq minutes de délire quand, dans le virage Sud du Stade-Vélodrome, un « fada » s'est permis d'annoncer une victoire montpelliéraine...

Mais la mise en examen de Bernard Tapie, l'obligation que lui a signifié le juge Beffy de quitter la tête du club avant le 20 avril n'ont, paradoxalement, pas engendré les débordements attendus. Ce sont des raisons économiques qui ont poussé les Métallos de Saint-Marcel à incendier une voiture de police devant le conseil régional, pas une expression de la lassitude « de voir l'OM traîner l'affaire OM-VA comme un boulet, d'apprendre toutes les semaines une nouvelle sanction visant le club ». Jacques Pélissier, le patron du Club central des supporters, exprime avec le calme et la raison de son âge ce que tout Marseille ne cesse de répéter. « Nous voulons payer si l'OM a commis une faute, payer une bonne fois pour toutes et que tout cela s'arrête. Avec ce poison distillé au compte-gouttes, ici, on court à la catastrophe. »

Mais cette fois, et pour plusieurs raisons, la catastrophe annoncée n'a pas eu lieu. La rapide contre-attaque des avocats de Tapie laisse croire « que les sanctions à l'encontre de Tapie seront rapidement annulées ». Et si ce n'est pas le cas, « Tapie mettra un homme à lui à la tête du club, et rien n'aura changé. » Des lecteurs du *Méridional* ont commenté la nouvelle dans un bar du Prado sans outrages verbaux. Ici, on comprend mal la sanction, sa validité, sa raison d'être et, surtout, l'apparente contradiction entre le refus de l'Assemblée nationale de délivrer un blanc-seing au juge Beffy, de lever l'immunité parlementaire de Tapie et le contrôle judiciaire auquel le pugnace magistrat de Valenciennes vient de soumettre le député MRG.

En fait, le juge Beffy, s'appuyant sur l'article 138 du Code de procédure pénale et le flou juridique de la Constitution de 1958 concernant le contrôle judiciaire applicable à un député (1), a, une fois encore, dribblé le président de l'OM. Celui-ci a d'ailleurs encaissé le coup, surpris, comme il l'avait été quand le juge l'avait confronté à Boro Primorac. A ce moment-là, Tapie avait sans doute commis l'erreur de nier l'entrevue. Cette fois, il a refusé d'évoquer avec le juge le fond de l'affaire de présumée corruption et subornation de témoins. A Valenciennes, pourtant, le retour de certaines commissions rogatoires a donné envie au juge Beffy de poser quelques questions supplémentaires au président de l'OM.

« Pedretti s'est juste offert un bon coup de pub »

Reste que l'action du juge semble s'inscrire dans l'observation des règles de procédure pénale, même si les avocats de Tapie le réfutent. Sa décision pourrait même offrir un cas de jurisprudence.

Ainsi, l'alinéa 12 de l'article 128 du Code explique clairement qu'un juge peut interdire à un inculpé « de se livrer à certaines activités de nature professionnelle lorsque l'infraction a été commise dans l'exercice ou à l'occasion de ces activités et lorsqu'il est à redouter qu'une nouvelle infraction soit commise ». Ainsi, Claude Bez, lors de son inculpation en novembre 1990 assortie d'une mesure de contrôle judiciaire, s'était entendu prononcer des interdits beaucoup plus larges que ceux infligés à Tapie. Bez ne pouvait « gérer, ni administrer ni contrôler l'association des Girondins de Bordeaux ». Plus, il ne pouvait même plus se rendre au Haillan ni même au siège du club. L'obligation faite par le juge Beffy à Tapie de quitter la présidence de l'OM semble bien faible à côté des interdictions prononcées à l'encontre de Bez. Mais Bez, lui, n'était pas député...

La complication juridique provient du refus du bureau de l'Assemblée nationale de lever l'immunité parlementaire de Bernard Tapie. A ce moment-là, les députés avaient jugé qu'il n'était pas indispensable d'exercer des mesures coercitives à l'encontre de leur pair. Le contrôle judiciaire en est une. Mais le garde des Sceaux a reconnu que la réponse de l'Assemblée « avait laissé sur ce point une certaine liberté au juge ». En clair, l'Assemblée avait refusé au juge Beffy la possibilité d'incarcérer Tapie, mais une mesure plus douce n'était pas exclue.

Le problème, dans l'avenir proche, surviendra si Tapie refuse de se conformer aux décisions du juge. Que pourra faire celui-ci si Tapie ne quitte pas la présidence de l'OM ? De quel arsenal disposera-t-il si Tapie ne se soumet pas au contrôle judiciaire ? Et s'il était prouvé qu'il rencontre des témoins de l'affaire ? Beffy ne pourrait alors pas faire grand-chose, mais, aux yeux de l'opinion, l'attitude du président de l'OM paraîtrait équivoque.

Il semble donc probable que Tapie accepte de quitter son poste à la tête de l'OM. Dans quelles conditions ? Tout le problème réside dans cette question. Il est probable que le député choisisse de nommer un homme de paille (une femme de paille ?) jusqu'à ce que sa radiation et celle de toute son équipe soient prononcées par la FFF. Ce qui ne devrait pas tarder... En attendant, Levreau ou même Noëlle Bellone (elle vient d'être installée au conseil d'administration de la SOS-OM) feraient l'affaire. Quant à Alain Pedretti, sa candidature ressemble un peu à celle de Rolland Courbis à l'heure où il fallait désigner un remplaçant à Gérard Houllier. « Pedretti s'est offert un bon coup de pub », commente un dirigeant de la FFF en privé, ajoutant : « Il est, avec Cannes, le recordman du monde incontesté du plus gros déficit budgétaire réalisé dans le temps le plus court. Le Graët ne peut envisager sérieusement de lui confier l'OM. »

Alors qui ?

Jean ISSARTEL, à Marseille avec Hélène FOXONET

(1) En fait, le contrôle judiciaire n'est apparu qu'en 1970, après que la Constitution eut été rédigée. Celle-ci évoque donc l'arrestation d'un député hors session, mais pas sa mise sous contrôle judiciaire.

affaire

■ ***Carton rouge.***
André Buffard et André Soulier,
Paris, mars 1994, Éditions n° 1.

Ce livre n'apprend rien que la presse n'ait déjà révélé sur ce qu'il est convenu d'appeler les « affaires » du football. Néanmoins la publication de l'ensemble des dossiers présentés par deux avocats ainsi que la divulgation de pièces accompagnant leur instruction, tels ces nombreux relevés d'écoutes téléphoniques, possèdent un effet cumulatif susceptible d'accabler les présidents des clubs professionnels. Le livre – destiné au « public populaire » à travers la représentation que les auteurs s'en font – entreprend ainsi un véritable travail de constitution d'une opinion publique invitée à condamner sans appel les dévoiements du football. Les auteurs sont positionnés depuis longtemps dans l'espace du football français. Maître Buffard était membre du Conseil d'administration de l'AS-Saint-Étienne (ASSE), lorsque, en 1982, une affaire de caisse noire mit fin à la longue période de domination sportive du club forézien. Il participa activement au déclenchement de l'affaire et à la lutte contre le président Roger Rocher. Lorsque celui-ci démissionna, il devint durant quelques mois vice-président de l'ASSE. Maître Soulié fut nommé président de la Commission nationale de discipline en 1990, lors de la création de cette instance par la Ligue nationale de football. Il intervint dans l'affaire qui a opposé les Girondins de Bordeaux à l'Olympique de Marseille, et leurs présidents respectifs, Claude Bez et Bernard Tapie. Tous les faits rapportés s'inscrivent dans une logique de dénonciation pour stigmatiser des pratiques qui menacent de « tuer le football par l'argent ». Derrière ces affaires de caisses noires, de double billetterie, de tricherie et de corruption se profilent les portraits caricaturaux de « présidents mégalomanes », prêts à tout pour satisfaire leurs propres ambitions. Ce sont, au fil du livre, ces comportements qui sont censés rendre compte des multiples crises du football français. Mais, au-delà des individus dépourvus de scrupules, le propos vise tous ceux qui de diverses manières prétendent importer dans le football une logique purement économique, étrangère à la nature du sport, tel Jean-Luc Lagardère. Ce dernier, brillant chef d'entreprise et PDG de Matra, fonda le Matra Racing en 1982 avec l'ambition de construire une grande équipe. L'échec sportif de celle-ci, qui amena en 1990 le retrait de J.-L. Lagardère et le désengagement de sa firme, vient à propos pour valider la thèse précédente : l'ethos de l'entrepreneur s'avère inefficace dans le champ du football parce que celui-ci n'est pas régi par les mêmes valeurs. L'analyse du dysfonctionnement du football ne se limite pas à ces exemples spectaculaires, l'ensemble des présidents et des dirigeants des clubs professionnels qui prétendent s'en remettre au seul jugement de leurs pairs sont également jugés responsables. Et Noël Le Graët, président de la Ligue nationale, n'échappe pas à cette condamnation globale, dans la mesure où, au sein de la Fédération, il s'efforce de rééquilibrer les pouvoirs au profit des clubs professionnels. Les deux avocats ne parlent donc pas en leur nom propre ; ils viennent défendre une cause collective, celle de la famille du football victime du pouvoir de l'argent. Cette invitation à la moralisation du sport appelle ainsi un contrôle accru du football professionnel par un pouvoir fédéral fort et responsable, assisté de juristes choisis pour leur indépendance d'esprit et leur amour du football. Le récit détaillé des affaires a pour fonction principale de mobiliser un large public autour des valeurs d'amateurisme : « Avant tout, pour les gens, le football c'est d'abord un jeu, un sport. » L'entreprise de dénonciation ne saurait toutefois se réduire à la défense générale de principes moraux : le livre traduit une véritable prise de parti. Il assure de façon implicite la défense de la position traditionnelle propre au pouvoir fédéral dans l'espace du football français. Cette position vise à interdire toute autonomie au football professionnel et à le maintenir dans une position dominée : il n'est acceptable que s'il demeure au sein d'une même famille unie et rassemblée autour de sa Fédération. Dans cet espace, les clubs professionnels qui tentent d'imposer une nouvelle position définie par une véritable logique d'entreprise sont voués à l'exclusion. Ainsi, le livre instruit moins le procès de B. Tapie que celui de l'Olympique de Marseille et de tout autre club amené à occuper une position homologue.

J.-M. F. et Ch. S.